

## **Point sur les avancées des négociations en cours dans le cadre du mouvement de grève La situation au sixième jour de grève (24 mars 2015)**

La direction de Radio France et les organisations syndicales se sont à nouveau rencontrées à deux reprises hier lundi 23 mars.

Dans le cadre de ces rencontres, la direction a apporté de nouvelles propositions concernant les quatre points soumis par les cinq organisations syndicales à l'initiative de ce mouvement.

Premier point.

La réforme du service Propreté est abandonnée.

Deuxième point.

Concernant la réforme des modes de production, le rattachement des chargés de réalisation et des techniciens aux chaînes n'est plus à l'ordre du jour. La réflexion sur l'évolution des modes de production, sera poursuivie et élargie en concertation avec toutes les équipes concernées.

Troisième point.

Concernant le réseau France Bleu, la direction confirme son engagement de développer le réseau.

Quatrième point.

Concernant les formations musicales, la direction a proposé de faire appel à une personne qualifiée indépendante et reconnue du monde de la musique qui sera chargée d'analyser les réflexions en cours sur les perspectives d'évolution des formations musicales de Radio France.

Hier soir, à la veille d'un sixième jour de grève et de la tenue d'un CCE extraordinaire particulièrement important pour l'entreprise, trois nouveaux préavis de grève ont été déposés par les organisations syndicales. La vérification juridique de leur bien-fondé est en cours.

La direction de Radio France réaffirme sa volonté de négocier et s'attachera, au cours du CCE de ce jour, à apporter toutes les réponses sur l'état d'avancement du prochain Com et du projet stratégique de Radio France.